

Annexe 5

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole « Jardinier paysagiste »

Épreuve E7 pour les candidats hors CCF

L'évaluation porte sur 3 critères. Chacun des critères doit être évalué globalement.

CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux							
Critères	Indicateurs	Évaluation				Note	OBSERVATIONS
		--	-	+	++		
Qualité de la présentation de la situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - précision de la description de la situation - justification contextuelle en regard des enjeux locaux - pertinence du choix des outils et du matériel 					/4	
Conformité de la mise en œuvre de l'opération technique	<ul style="list-style-type: none"> - explication et justification des modalités des différentes tâches - pertinence et chronologie de l'opération - prise en compte de la sécurité 					/10	
Qualité de l'appropriation et de la réactivité	<ul style="list-style-type: none"> - qualité de l'appropriation - capacité et aptitude à rendre compte d'une opération technique - qualité de l'information technique et du vocabulaire professionnel - adaptation et justification des réponses 					/6	
Note finale E7 sur 20 en points entiers						/20	